

# PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2024 / 2028

## RESSOURCES POUR LE TERRITOIRE



Syndicat Intercommunal de Musique Jean Wiéner  
85, cours Saint-André  
38800 LE PONT-DE-CLAIX

TÉLÉPHONE : 04.76.99.25.25  
MAIL : [ecolemusique@sim-jeanwiener.fr](mailto:ecolemusique@sim-jeanwiener.fr)  
SITE INTERNET : <https://www.sim-jeanwiener.fr>



### Concertation

L'élaboration de ce projet d'établissement est le fruit d'échanges en interne et avec des partenaires extérieurs :

- ✓ Groupes de travail lors de réunions du personnel ;
- ✓ Conseils pédagogiques ;
- ✓ Conseils d'école ;
- ✓ Réunions d'élus : bureaux et comités syndicaux
- ✓ Réunions de l'équipe administrative ;
- ✓ Réunions de pilotage (direction du CRI Jean-Wiéner) ;
- ✓ Réunions avec des partenaires (autres conservatoires, services culturels des deux communes, association de parents d'élèves, conseil général, etc.

### Rédaction

D'octobre 2023 à mars 2024

Document rédigé par Georges Pin, directeur

# Structure du document

---

## A. Présentation du territoire

- ECHIROLLES
- PONT-DE-CLAIX

## B. Présentation de l'établissement

- UN CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT INTERCOMMUNAL
- QUELQUES CHIFFRES
- NOTRE IDENTITÉ

## C. Orientations et priorités 2024-2028

- TROIS ORIENTATIONS POLITIQUES GÉNÉRALES
- CINQ CHAMPS D'ACTION

## D. Mises en œuvre

1. LES MISSIONS
  - o Missions et fonctions
  - o Formation du personnel
  - o Recrutements
2. LES PARTENARIATS
  - o Éducation Nationale
  - o Acteurs du territoire
  - o Réseaux et collaborations
3. LA PÉDAGOGIE
  - o Coursus de formation
  - o Parcours en direction des jeunes
  - o Accompagnement des amateurs
4. LA LI/VISIBILITÉ
  - o Faire savoir et faire connaître
  - o Clarté de l'information
  - o Vitalité de l'établissement
5. LE FONCTIONNEMENT
  - o Locaux et équipements
  - o Parc instrumental et C.R.D.I.
  - o Gestion générale

## Annexes

- I. Délibération du comité syndical validant le projet d'établissement
- II. Le rôle du projet d'établissement
- III. Les textes-cadres
- IV. Les responsabilités
- V. Les Instances De Concertation
- VI. Le plan de formation
- VII. Bilan des activités 2022/2023 (pour exemple)

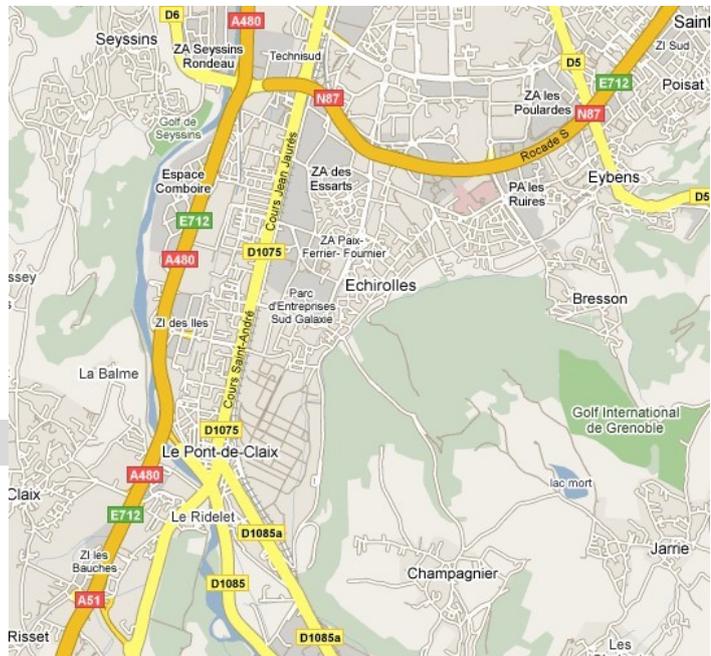
## A. Présentation du territoire

### ÉCHIROLLES

NOMBRE D'HABITANTS : 37 048 (INSEE 2021)

Après de dures années de labeur pour drainer, assainir et cultiver l'ancien marécage de la plaine du Drac, la commune d'Echirolles est créée en décembre 1833. Au lendemain de la première guerre mondiale, la *Société nationale de la viscose* implante une usine de soie artificielle à Grenoble et bâtit, en 1927, une cité ouvrière à Échirolles (la viscose a été inventée par Hilaire de Chardonnet en 1884 à Échirolles). Une population nouvelle et cosmopolite s'installe sur la commune entraînant des travaux d'aménagement (électricité, eau, écoles, salle des fêtes, ...) À partir de 1962, Échirolles connaît une urbanisation sans précédent : construction de la Luire, du quartier du Village 2, de la Villeneuve Grenoble/Échirolles.

Dans le même temps s'accélère le développement économique: Caterpillar s'installe, Carrefour implante 7000 m<sup>2</sup> de surface de vente et Grand' Place ouvre ses portes en 1970. À fort caractère urbain, Échirolles devient une des principales villes de la banlieue de Grenoble.



### PONT-DE-CLAIX

NOMBRE D'HABITANTS : 10 891 (INSEE 2021)

Entre 1608 et 1611, un pont sur le Drac est construit sous la pression des maraîchers des plaines de Claix qui devaient traverser la rivière pour aller vendre leurs produits à Grenoble.

Ce pont, classé monument historique, est cité parmi les 7 merveilles du Dauphiné.

Deux siècles plus tard, un nouveau pont plus large et moins raide est construit et un papetier, qui a installé son usine aux abords du Drac, obtient un petit hameau à proximité du Pont. Avec l'arrivée des ouvriers papetiers, le nombre d'habitants grossit et, en 1873, ce hameau devient Pont-de-Claix. Lors de la première guerre mondiale, une usine de chlore est construite sur la commune. Par la suite, le site devient la plate-forme chimique, abritant notamment Rhône-Poulenc et diverses autres sociétés (Rhodia, Lyondell, Teris/Suez, Air Liquide, Isochem).

## ECHIROLLES / PONT-DE-CLAIX

---

3 BIBLIOTHÈQUES	<b>Échirolles</b> : bibliothèques Pablo-Neruda et de la Ponatière <b>Pont-de-Claix</b> : bibliothèque Louis-Aragon
LE TRACÉ	<b>Échirolles</b> : musée Géo-Charles et musée de la Viscose, centre du graphisme
3 SALLES DE SPECTACLE	<b>Échirolles</b> : Ciné-théâtre la Ponatière (200 places), La Rampe (720 places) <b>Pont-de-Claix</b> : Amphithéâtre (230 places)
14 ÉCOLES	<b>Échirolles</b> : Auguste-Delaune, Marcel-David, Marcel-Cachin, Jean-Moulin, Paul-Langevin, Joliot-Curie, Françoise-Dolto, Jean-Jaurès, Jean-Paul-Marat et Paul-Vaillant-Couturier <b>Pont-de-Claix</b> : St-Exupéry, Jules-Verne, Iles de Mars et Jean-Moulin
4 COLLÈGES	<b>Échirolles</b> : collèges Louis-Lumière, Pablo-Picasso et Jean-Vilar <b>Pont-de-Claix</b> : collège Nelson-Mandela
2 LYCÉES 1 UNIVERSITÉ	<b>Échirolles</b> : lycée Marie-Curie, lycée professionnel Thomas-Edison ICM (institut de la communication et des medias)

- Le pôle de la lecture et de l'écrit (bibliothèques + Maison des Écrits) à Échirolles
- Une salle d'exposition aux moulins de Villancourt
- Des maisons de retraite, des EHPAD
- L'harmonie municipale : L'ÉCHO D'ÉCHIROLLES
- Des associations : danse, cirque (les agrées du vent), chorale, ...
- Des MJC et centres sociaux

## B. Présentation de l'établissement

### UN CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT INTERCOMMUNAL



Créé en 1982, sous l'impulsion des villes d'Échirolles et de Pont-de-Claix, le Conservatoire à Rayonnement Intercommunal (CRI) Jean-Wiéner est un établissement public d'enseignement artistique spécialisé situé dans les anciens moulins de Villancourt, au sud de l'agglomération grenobloise.

Peu de temps avant disparaissait un musicien, Jean-Wiéner, pour qui la musique était avant tout un plaisir. Plus qu'un hommage à l'inventeur des « concerts salades » intelligemment composés de partitions populaires et savantes, c'est en référence à sa philosophie joyeuse que notre structure porte son nom.

Principalement financé par les villes d'Échirolles et Pont-de-Claix, l'établissement reçoit par ailleurs chaque année une aide financière du Conseil Départemental de l'Isère.

Contrôlée pédagogiquement par le ministère de la culture, il est classé « Conservatoire à Rayonnement Intercommunal » (CRI).

Le CRI Jean-Wiéner rayonne au-delà de son territoire par des relations inter-écoles. Il s'inscrit légitimement dans le réseau départemental des écoles de musiques en cohérence avec le schéma départemental des enseignements artistiques.

Par ailleurs, il fait activement partie du « RÉSEAU SUD-EST » regroupant les communes de Gières, St Martin d'Hères, Eybens, Vizille, Echirolles/Pont-de-Claix.

Le Syndicat Intercommunal de Musique (SIM) Jean-Wiéner est l'identité juridique.

Le CRI Jean-Wiéner est son identité pédagogique.

## QUELQUES CHIFFRES

<u>Élèves</u> :	Environ 500 élèves dont 58 adolescent · es en Classes à Horaires aménagés-Musique (Cham) collège
<u>Agents</u> :	(50% de femmes / 50% d'hommes) <ul style="list-style-type: none"><li>❖ 1 directeur ;</li><li>❖ 4 administratifs ;</li><li>❖ 26 enseignant · es ;</li><li>❖ 2 musicien · nes intervenant · es en milieu scolaire.</li></ul>
<u>Budget annuel</u> :	Environ 1 515 000 € <ul style="list-style-type: none"><li>❖ 84% financé par les communes d'Échirolles et de Pont-de-Claix ;</li><li>❖ 6% financé par le Conseil Départemental de l'Isère ;</li><li>❖ 9% de recettes propres (cotisations des élèves et facturation de partenariats).</li></ul>
<u>Heures hebdomadaires d'enseignement</u> :	<ul style="list-style-type: none"><li>❖ 332H00 d'enseignement spécialisé ;</li><li>❖ 30H00 d'interventions en milieu scolaire.</li></ul>
<u>Rayonnement annuel</u> : (cf. annexe : dernier bilan d'activités pour exemple)	<ul style="list-style-type: none"><li>❖ des interventions auprès d'environ 640 enfants du CP au CM2 ;</li><li>❖ environ 10 auditions pédagogiques ;</li><li>❖ environ 8 auditions thématiques ;</li><li>❖ environ 3 conférences ;</li><li>❖ 10/12 interventions musicales avec des partenaires locaux ;</li><li>❖ plusieurs projets en réseaux de conservatoires ;</li><li>❖ 2 projets dans le cadre du réseau « Agglo Sud-Est »</li><li>❖ environ 10 auditions décentralisées en Mapad ou Ehpad ;</li><li>❖ 3 spectacles à la Rampe d'Échirolles (dont 1 concert cham) ;</li><li>❖ 4/5 spectacles à l'amphithéâtre de Pont-de-Claix ;</li><li>❖ 5 spectacles au Ciné-théâtre de la Ponatière (dont 1 concert cham) ;</li></ul>

## NOTRE IDENTITÉ

### NOTRE FINALITÉ

Donner la possibilité, au plus grand nombre, d'accéder à une pratique artistique en amateur

### NOS VALEURS

**OUVERTURE** : curiosité et tolérance, goût de la découverte et des rencontres

**PARTAGE** : équipe et aventure collective, goût de l'échange et de la complémentarité

**CRÉATIVITÉ** : prise de risques et goût de l'expérimentation, imaginaire et sensibilité

**EXIGENCE** : travail et persévérance, qualité et méthodologie

**SOLIDARITÉ** : rencontres, respect et *vivre ensemble*, liens intergénérationnels

### ORIENTATIONS POLITIQUES GÉNÉRALES



Accueillir, sans restriction, une grande diversité de public

Proposer des activités de qualité assurées par un personnel compétent

Favoriser les pratiques et les projets visant l'épanouissement de la personne

Contribuer à la vie culturelle du territoire

### NOS OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET ARTISTIQUES

Participer à la construction et à l'épanouissement de la personne en :

- Contribuant au développement de ses qualités ;
- Révélant sa part créative ;
- Favorisant la mise en place d'un esprit critique.

### NOS MISSIONS

NOTRE CŒUR DE MÉTIER

**LA FORMATION DES AMATEURS ET LE DÉVELOPPEMENT DE LEURS PRATIQUES**

**LA SENSIBILISATION**  
L'ÉDUCATION ARTISTIQUE  
ET CULTURELLE

**LA FORMATION**  
L'ENSEIGNEMENT  
ARTISTIQUE SPÉCIALISÉ

**L'ACCOMPAGNEMENT**  
DES PRATIQUES EN  
AMATEUR

**LE RAYONNEMENT**

(DIFFUSION/MÉDIATION/ENGAGEMENT TERRITORIAL)

## C. Orientations et priorités 2024-2028

### TROIS ORIENTATIONS POLITIQUES GÉNÉRALES

Établissement public, le Conservatoire Intercommunal Jean-Wiéner est un centre de ressources sensible aux enjeux de société. Il se veut accessible au plus grand nombre en s'adaptant à la réalité sociale et culturelle de son territoire de rayonnement. Son projet d'établissement définit un contour de réflexion pour actualiser les propositions pédagogiques et artistiques en lien avec les politiques culturelles des deux communes de tutelle, Échirolles et Pont-de-Claix.

**UNE IDENTITÉ FORTE LIÉE  
AU CŒUR DE MÉTIER  
DES CONSERVATOIRES**

**UN ÉQUIPEMENT  
INSÉRÉ DANS  
LE TERRITOIRE**

**UNE ACTION  
RENFORCÉE EN  
DIRECTION DES JEUNES**

### CINQ CHAMPS D' ACTIONS

Afin de mettre en œuvre les orientations politiques générales, l'accent sera mis sur cinq domaines interdépendants.

-1- MISSIONS	-2- PARTENARIATS	-3- PÉDAGOGIE	-4- LI VI > SIBILITÉ	-5- FONCTIONNEMENT
MISSIONS ET FONCTIONS	ÉDUCATION NATIONALE	CURSUS DE FORMATION	FAIRE SAVOIR ET FAIRE CONNAÎTRE	LOCAUX ET ÉQUIPEMENTS
FORMATION DU PERSONNEL	ACTEURS DU TERRITOIRE	PARCOURS EN DIRECTION DES JEUNES	CLARTÉ DE L'INFORMATION	PARC INSTRUMENTAL ET C.R.D.I.
RECRUTEMENTS	RÉSEAUX ET COLLABORATIONS	ACCOMPAGNEMENT DES AMATEURS	VITALITÉ DE L'ÉTABLISSEMENT	GESTION GÉNÉRALE

# D. Mises en œuvre

## 1- LES MISSIONS

Face à la mutation de la société, notre métier se transforme et la pérennité de la structure dépend de notre capacité à nous adapter. Déjà fortement impliqué dans l'accueil d'une grande diversité de publics, y compris les jeunes éloignés de la culture (dispositif CHAM au collège Picasso, participation aux semaines créatives et citoyennes pendant les vacances scolaires), l'établissement devra opérer des choix et mobiliser de nouveaux profils d'enseignantes et d'enseignants pouvant intégrer de nouvelles pratiques. Il faudra toutefois veiller à conserver un équilibre entre nos missions d'enseignement artistique et d'élargissement des offres et des publics.

### ÉVALUATION EN FIN DE CHAQUE ANNÉE SCOLAIRE DE TOUS LES ITEMS DE CE CHAMP D' ACTIONS

#### 1.1. MISSIONS ET FONCTIONS

REDÉFINIR PRÉCISÉMENT LES MISSIONS ET LES FONCTIONS DU PERSONNEL	ACTUALISER LES FICHES DE POSTE	REVOIR L'ORGANIGRAMME ET LES INSTANCES DE CONCERTATION INTERNE
Tout le monde est concerné. Mener une réflexion sur le cœur de métier, les activités accessoires et les activités supplémentaires pouvant donner lieu, ou pas, à des rémunérations supplémentaires dans le respect du statut.	En lien avec les axes de travail du projet d'établissement. La fiche de poste mentionne la part de chaque mission (selon le temps de travail de l'agent) en veillant à consolider le cœur de métier pour les enseignantes et enseignants.	Bureau d'élus, comité syndical, conseil d'école, commission consultative, conseil pédagogique, réunions administratives, départements pédagogiques, etc.

#### 1.2. FORMATION DU PERSONNEL

ÉLABORER UN PLAN BIENNUEL DE FORMATION (INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE)	ENCOURAGER LES FORMATIONS EN INTERNE	FINALISER LE RÈGLEMENT DE LA FORMATION POUR LE PERSONNEL
Accompagner les agents, en adéquation avec les orientations du projet d'établissement. Plan composé de formations au choix, mais aussi de formations obligatoires pour une partie ou pour l'ensemble du personnel selon chaque formation.	Formations qui utilisent les compétences spécifiques de certains membres du personnel (i-muse, outils numériques, etc.). Cela doit être fait dans un esprit de partage de compétences mais peut amener à rémunération supplémentaire selon les cas.	Ordres de mission, remboursements des frais, etc.

#### 1.3. RECRUTEMENTS

DÉTERMINER LE NOMBRE IDÉAL PAR CLASSES POUR FAIRE VIVRE LES PRATIQUES	TRAVAILLER AVEC UN·E MÉDIATEUR/MÉDIATRICE SPÉCIALISÉ·E JEUNESSE	DÉVELOPPER DES RÉSIDENCES D'ARTISTES POUR CRÉER DES PROJETS DE TERRITOIRE
En lien avec les orientations, combien faut-il minimum et maximum de tel instrument pour faire fonctionner tel type de pratiques artistiques de l'école ? objectif : stabilité des heures d'enseignement.	L'objectif est l'accompagnement de projets artistiques particuliers. La personne peut être recrutée par le SIM ou travailler déjà dans une des communes et nouer un partenariat fort avec le Conservatoire.	Bénéficier de compétences extérieures pour construire ensemble. Il sera nécessaire de prévoir un budget dédié.

## 2- LES PARTENARIATS

Il s'agit de consolider les partenariats existants et de créer de nouvelles connexions afin de mutualiser les profils et les compétences, en gardant en permanence à l'esprit l'intention de ces coopérations : Que pouvons-nous faire ensemble ? Quelle est la plus-value pédagogique et artistique ?

**ÉVALUATION EN FIN DE CHAQUE ANNÉE SCOLAIRE DE TOUS LES ITEMS DE CE CHAMP D' ACTIONS**

### 2.1. ÉDUCATION NATIONALE

MULTIPLIER LES PARCOURS DÉCOUVERTE (ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE)	DÉVELOPPER DE NOUVEAUX LIENS DE L'ÉCOLE JUSQU'À L'UNIVERSITÉ	CONSTITUER UNE ÉQUIPE « AMBASSADRICES » ET « AMBASSADEURS »
<p>Exemples de thématiques : les écrans, le dérèglement climatique, savoir penser et savoir agir, les relations, les langages et l'expression, etc.</p> <p>Poursuivre, si possible, les jardins musicaux en maternelles à Pont-de-Claix.</p>	<p>Orchestres à l'école, Théâtre à l'école, atelier de pratiques, aménagement d'horaires avec les établissements fréquentés par nos élèves.</p>	<p>Faire appel aux enseignantes et enseignants (voire de grands élèves) comme « Ambassadrices » et « Ambassadeurs » du Conservatoire pour être des interlocuteurs privilégiés de ces établissements.</p>

### 2.2. ACTEURS DU TERRITOIRE

ACTIVER LES RESSOURCES EXISTANTES, NOTAMMENT JEUNESSE	TISSER DES LIENS ET CONSTRUIRE DES PROJETS EN PARTENARIATS	CONSTITUER UNE ÉQUIPE DE RÉFÉRENTS PÉDAGOGIQUES
<p>Identifier les référents jeunesse des communes, plan d'invitation d'acteurs du territoire lors des réunions du personnel (les connaître/se faire connaître)</p> <p>Structures culturelles, sociales, jeunesse, associatives, de quartiers, musées, bibliothèques, salle d'exposition, Cosmocité, centres sociaux, MJC, etc.</p>	<p>Animation d'événements, projets partagés, jumelages, etc.</p>	<p>Principe d'enseignants « ambassadrices » et « ambassadeurs ». L'objectif est le lien avec les autres acteurs du territoire.</p>

### 2.3. RÉSEAUX ET COLLABORATIONS

FAIRE VIVRE ET RENFORCER LE RÉSEAU « AGGLO SUD-EST »	POURSUIVRE LES PROJETS PARTAGÉS Y COMPRIS HORS DES RÉSEAUX FORMALISÉS
<p>Réseau Agglo-Sud-Est : établissements d'enseignement artistique de Gières, St Martin D'Hères, Eybens, Vizille, CRI Jean-Wiéner. Exemples de réalisations : parcours multi-structures, projets pédagogiques et artistiques, mutualisations quand cela est possible, examens communs, etc.</p>	<p>Monter des projets avec d'autres structures du bassin de population et de l'agglomération dans son ensemble.</p>

## 3- LA PÉDAGOGIE

Notre cœur de métier est la formation artistique spécialisée des amateurs et l'accompagnement de leurs pratiques. Nous avons pour mission de donner la possibilité, au plus grand nombre, d'accéder et d'être accompagnés dans une diversité de pratiques de qualité amenant à une autonomie. Nous avons l'ambition de contribuer à l'épanouissement de la personne grâce à l'apprentissage artistique qui cultive une image de soi et qui génère l'estime de soi-même. Afin de nous adapter à l'évolution des publics, nous devons d'une part conserver cette qualité et cette exigence que nous revendiquons et, d'autre part, actualiser ou inventer des propositions pédagogiques innovantes dans un esprit d'égal accès à la pratique artistique tout au long de la vie.

### ÉVALUATION EN FIN DE CHAQUE ANNÉE SCOLAIRE DE TOUS LES ITEMS DE CE CHAMP D' ACTIONS

#### 3.1. CURSUS DE FORMATION

ACTUALISER NOS PARCOURS DE FORMATION ET NOS OUTILS PÉDAGOGIQUES	DÉVELOPPER LA PRATIQUE THÉÂTRALE	EXPÉRIMENTER DES ORGANISATIONS PÉDAGOGIQUES DIFFÉRENTES
Réinterroger l'évaluation et les examens, les cycles et les cursus, les parcours existants. Faire un bilan des modules de FM : organisation par niveau, regrouper les modules ayant un contenu assez proche, etc.	Cursus, coordination, parcours accompagnés, partenariats avec des troupes professionnelles, etc.	Parcours handicaps (référent), orchestres (modèle des « Orchestres à l'école »), musique de chambre, accompagnement piano, co-enseignement, 2 cours d'instrument par semaine pour les débutants, pédagogie de groupe (d'un même instrument ou d'instruments différents), ateliers sur toute une semaine, stages de vacances et de weekends, etc.

#### 3.2. PARCOURS EN DIRECTION DES JEUNES

Il s'agit de notre capacité à accompagner des parcours souples et alternatifs dans lesquels des jeunes (12-25 ans) peuvent construire un projet personnel, de différentes durées possibles (court, moyen et long terme, soit pour certains une temporalité de vie différente de la temporalité institutionnelle) et dans une cohérence éducative et artistique, en particulier en essayant d'atteindre les jeunes les plus éloignés de la Culture.

RÉINTERROGER LE PARCOURS ADOS/JEUNES	METTRE EN PLACE DES PARCOURS ORGANISÉS EN DIVERSES TEMPORALITÉS	ACCOMPAGNER DES PARCOURS-PROJETS
Évaluation bilan.	Nouvelles pratiques et diffusion réseaux, regroupement de temps pédagogique, travail en équipes d'enseignant-es, stages et weekends, chant, MAO, HipHop, concerts réguliers, lien avec les services jeunesse des villes, etc.	Développer les parcours en adéquation avec des jeunes non-élèves, favoriser l'autonomie, adapter l'évaluation, etc.

#### 3.3. ACCOMPAGNEMENT DES AMATEURS

POURSUIVRE ET CONSOLIDER LE LIEN PRIVILÉGIÉ AVEC L'ÉCHO D'ECHIROLLES	RÉINTERROGER LE PARCOURS ADULTES ET LE PARCOURS « SOUTIEN ».	CRÉER DES LIENS AVEC LES PRATIQUES EN AMATEUR DU TERRITOIRE.
Réunions régulières, communication mutuelle, projet commun tous les 3 ans, accès aux locaux pour stages écho, etc.	Évaluation bilan.	Contact avec les lycées et universités, services jeunesse, etc.

## 4- LA VISIBILITÉ / LISIBILITÉ

Tout autant que nos compétences professionnelles d'enseignement et de gestion, notre capacité à être identifié, et le rayonnement de nos activités sont fondamentales pour notre ouverture et notre ancrage territorial.

Il s'agit bien d'être encore plus présent sur le territoire, d'être identifiés dans des situations très diverses, et devant un public élargi qui s'ajoute au notre, sans oublier les moyens actuels de communication pour rendre visibles ces ouvertures et les aspects festifs de ce que nous proposons = Qui on est ... Ce qu'on fait ...

→ Faire savoir notre savoir-faire.

### ÉVALUATION EN FIN DE CHAQUE ANNÉE SCOLAIRE DE TOUS LES ITEMS DE CE CHAMP D' ACTIONS

#### 4.1. FAIRE SAVOIR ET FAIRE CONNAÎTRE

CONSOLIDER LA COMMUNICATION (PHYSIQUE ET DÉMATÉRIALISÉE)	MIEUX « RACONTER » NOS ACTIONS ET NOS PROJETS	INFORMER/INVITER SYSTÉMATIQUEMENT LES OFFICIELS ET PARTENAIRES
Stratégie générale de communication, refonte du site internet, réseaux sociaux, affiches et tracts, logos, presse/radio, chaîne YouTube, création vidéo, etc. Se doter d'éléments de communication pour les actions en extérieur : flammes, tracts, kakemonos, T-Shirts, casquettes (élèves, familles et encadrants).	Élaborer un bilan de fin d'année avec chiffres, photos, etc. (acheter un appareil photo). Améliorer le suivi des ancien-nés élèves : « Que sont-ils devenu-es ?' ».	Les élus, le département, les officiels et les partenaires de nos productions en public. Revoir nos modalités d'invitation. Spectacle CHAM, concerts salles de spectacle, animations du territoire, etc.

#### 4.2. CLARTÉ DE L'INFORMATION

ÉLABORER DE LA DOCUMENTATION CLAIRE ET PRÉCISE	ACTUALISER LE RÈGLEMENT DES ÉTUDES	COMMUNIQUER SUR NOS VALEURS ET LES BIENFAITS DE LA PRATIQUE ARTISTIQUE
Être lisible : plaquettes, brochures, documents pédagogiques formalisés, fiches d'accompagnement des élèves et des parents, documents à coller dans les carnets de liaison, etc.	Finaliser et rédiger les différents parcours pédagogiques.	Ouverture, tolérance, partage, etc. Estime de soi, concentration, persévérance, épanouissement, réflexion, sens esthétique, esprit critique, culture.

#### 4.3. VITALITÉ DE L'ÉTABLISSEMENT

POURSUIVRE L'ORGANISATION DE MOMENTS FESTIFS DE PARTAGE ET DÉCOUVERTE	RELANCER LES CONCERTS D'ENSEIGNANTES ET D'ENSEIGNANTS	SE DONNER LES MOYENS DE RÉELLES PRESTATIONS EN PLEIN AIR
Moments musicaux, fêtes, décorations, partenariat avec l'APEA, etc. Pérenniser la semaine « portes-ouvertes » de découverte et d'essais en la couplant à une semaine banalisée.	Redonner la possibilité d'une activité d'artistes et de création artistique. Réévaluer le tarif cachet et répétitions.	Créer des ensembles (festifs) ambulants tous-terrains (ETT) pour investir des lieux habituels ou moins conventionnels : forum des associations, lieux culturels et emblématiques, sorties d'écoles, galerie commerciale, etc. Acquérir du matériel permettant de jouer en plein air dans de bonnes conditions.

## 5- LE FONCTIONNEMENT

Les évolutions pédagogiques des parcours proposés nécessitent une actualisation du fonctionnement interne de la structure. Tout en s'appuyant sur l'existant, qui a fait ses preuves durant toutes ces années, des ajustements, plus ou moins grands, sont à prévoir.

### ÉVALUATION EN FIN DE CHAQUE ANNÉE SCOLAIRE DE TOUS LES ITEMS DE CE CHAMP D' ACTIONS

#### 5.1. LOCAUX ET ÉQUIPEMENTS

POURSUIVRE L'ÉQUIPEMENT DES SALLES EN FONCTION DES USAGES ACTUALISÉS	RENOMMER LES SALLES DE COURS	BÉNÉFICIER D'UNE SIGNALÉTIQUE INTERNE CLAIRE ET ACTUALISÉE
<p>Systèmes d'écoute, outils numériques, espace numérique partagé, écoute et enregistrement facilité, activités numériques, charte Wifi, etc.</p> <p>Mettre en place une procédure de maintenance des salles et d'inventaire régulier des besoins pour l'enseignement (petits matériels, investissement, réparations, etc.)</p>	<p>Moderniser et féminiser.</p>	<p>Se repérer dans les salles de cours et les étages, indiquer efficacement les bureaux.</p>

#### 5.2. PARC INSTRUMENTAL ET C.R.D.I

REDÉFINIR LE FONCTIONNEMENT DU PARC : PRÊT, SUIVI ET RÉVISIONS	ÉLABORER UN INVENTAIRE DES INSTRUMENTS PERMANENTS DANS LES SALLES DE COURS	ÉVALUER LA PERTINENCE DES DOCUMENTS STOCKÉS DANS LE C.R.D.I.
<p>Tarif progressif ? Intégration du coût de la révision ? Instruments particuliers ? Priorité au-delà de deux années ? Formation de l'agent chargé du parc instrumental. Évaluation du parc et plan d'investissement sur plusieurs années.</p>	<p>L'objectif est de s'appuyer sur un inventaire précis pour une réflexion globale sur les besoins futurs.</p>	<p>Méthodes, livres et partitions : rangement ? en salles de cours ?</p>

#### 5.3. GESTION GÉNÉRALE

REVOIR LES TARIFS SELON LES NOUVEAUX PARCOURS PROPOSÉS	METTRE À JOUR LES PROCÉDURES ET RÈGLEMENTS NÉCESSAIRES	TRAVAILLER LES DOCUMENTS ADRESSÉS AUX PARTENAIRES ET AUX TUTELLES
<p>Quotient Familial pour tous les parcours ? Différence entre instrument et éveil ? Etc.</p>	<p>Règlement intérieur, règlement de la formation (cf. axe Missions), règlement du personnel (absences, maladie,...), livret d'accueil, fiches procédures, circuit de décision, etc.</p>	<p>Bilans d'activités et bilans financiers, calcul du coût actualisé des élèves, les statistiques, etc.</p>

# L'ÉVALUATION DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT

---

## Principes

Les orientations validées dans ce projet d'établissement et les actions listées à mettre en place sont autant d'objectifs et de critères pour évaluer l'avancement et la pertinence des éléments préconisés dans ce document.

L'évaluation du personnel, des actions, des projets devra toujours être mise en relation avec les items du projet d'établissement. Il en sera de même pour le plan de formation qui devra répondre aux besoins de la réalisation des orientations du projet.

## Méthode

Une évaluation permanente aidera à la décision des actions entreprises par l'école tout au long des années scolaires : « *Pourquoi tel projet ? Dans quel but tel investissement ? Etc.* »

Un suivi continu sera assuré par l'équipe de direction et le conseil Pédagogique qui se réuniront régulièrement pour faire le point et ajuster le plan d'action.

Par ailleurs, de fréquentes réunions, de différents formats, auront lieu avec le personnel administratif, les enseignants, les élus, l'association des parents d'élèves, les partenaires.

L'objet de ces réunions sera de faire le point de l'avancement de tel ou tel élément du projet d'établissement.

Enfin, un bilan annuel sera présenté en fin d'année scolaire. Ce travail servira à mesurer les difficultés éventuelles rencontrées ainsi qu'à pointer les réussites, à ajuster voire à modifier/ajouter/supprimer certaines orientations.

---

## Jean-Wiéner

---



Jean-Wiéner (1896-1982) était un remarquable pianiste mais aussi un passeur, profondément impliqué dans la création artistique de son temps. Interprète, improvisateur, compositeur de musiques de films, il faisait découvrir au public des compositeurs peu connus encore. Son éclectisme était la conséquence d'un esprit très ouvert et d'une culture immense.

« La musique ne vaut que si elle est partagée par tous »

Jean-Wiéner